

# Lettre Infosite

n°3 - Juillet 2013

Carrière de Fief de Foye

Site Natura 2000 n°76

## Sommaire



- Fermeture du chemin intercommunal **p 2**
- Hiver 2013, un bon cru ! **p 2**
- Grand Rhinolophe, qui es-tu ? **p 3**
- Que faire d'un puits d'aération ? **p 3**
- La LPO mène l'enquête **p 4**

## Édito

### Des résultats encourageants

Chaque site Natura 2000 possède un Document d'Objectif (DOCOB). Ce document de référence décline les actions à développer pour protéger les espèces et les habitats de cet espace protégé. Pour cela, une structure animatrice est nommée pour mener à bien cet objectif. La vie du site de la carrière de Fief de Foye est animée depuis 2008 par la LPO. L'État a par ailleurs renouvelé sa confiance auprès de la LPO pour la période 2013-2015.

Grâce à l'implication du Conservatoire Régional des Espaces Naturels et des mairies de Saint-Sulpice-d'Arnoult et de Romegoux, plusieurs actions de protection et de mise en sécurité ont pu voir le jour. Durant ces trois années, nous allons poursuivre ces efforts. Au programme, sécurisations de puits d'aération, dispositif d'arrêt de dépôts illégaux d'ordure et restauration d'espaces naturels.

Nous observons d'ores et déjà les premiers résultats de ces actions. Au cours de l'hiver 2013, les effectifs hivernaux de Grands Rhinolophes flirtent avec les niveaux record. Mais la protection des chauves-souris ne s'arrête pas aux cavités souterraines. Chacun peut agir chez lui pour favoriser ces espèces menacées. Nous sommes à votre écoute pour vous apporter conseils et recommandations. Les chauves-souris fréquentent un grand nombre de milieu au cours de son cycle de vie et il est important d'agir sur chacun d'entre eux pour une protection optimale.

L'animatrice Natura 2000  
Virginie BARRET



# Le réseau NATURA 2000 à l'échelle des carrières de Fief de Foye

## Fermeture du chemin intercommunal

Jusqu'à très récemment, les dépôts illégaux d'ordure étaient monnaie courante sur le site de Fief de Foye. La barrière en bordure de la D137 constituait le premier des aménagements prévus. Plusieurs dispositifs sont venus en complément à l'arrière de la zone concernée empêchant désormais l'accès aux véhicules non autorisés. Il s'agit notamment de blocs de pierre de part et d'autres du chemin intercommunal (Romegoux/Saint-Sulpice-d'Arnoult). Par ailleurs, deux fossés ont été creusés afin d'éviter le passage des véhicules à travers champs. La mairie de Saint-Sulpice-d'Arnoult, en accord avec la commune de Romegoux (convention), a donc bénéficié de fonds européen via le projet Leader+ du Pays de Saintonge Romane et d'une subvention du ministère de l'Environnement, complétant ainsi la part d'autofinancement. L'entreprise Burdin a réalisé les travaux durant la première quinzaine d'avril 2013.

## Hiver 2013, un bon cru !

Chaque hiver, des experts réalisent un suivi des populations des chauves-souris de la cavité. En 2013, les



Bloc de pierre en entrée de chemin intercommunal © Virginie Barret

effectifs de Grand Rhinolophe se hissent à la deuxième marche du podium depuis 1997. Les variations interannuelles peuvent être parfois importantes mais la tendance est globalement à la hausse. 19 espèces fréquentent la cavité de Fief de Foye, mais le Grand Rhinolophe reste la principale espèce en hiver.

Les résultats estivaux sont néanmoins plus mitigés. Il semble que la diminution des effectifs observée depuis 2009 reste d'actualité. Cette diminution d'effectif est-elle synonyme d'une



Grands Rhinolophes en hibernation © Virginie Barret



Grand Rhinolophe sortant de son gîte © Laurent Arthur

population en déclin ou est-elle le reflet d'une réalité plus complexe ? Même si les chauves-souris restent relativement fidèles à leur gîte, un réseau d'habitat peut être utilisé, notamment en période de reproduction, selon les conditions météorologiques, la tranquillité des lieux, etc. Les connaissances dans ce domaine sont limitées et demandent à être approfondies.



# NATURA 2000 en actions

## Grand Rhinolophe, qui es-tu ?



Grand Rhinolophe © Philippe Jourde

### Statut de protection :

Protégé en France, Annexe 2 et 4 de la directive européenne Habitat-Faune-Flore, Annexe 2 de la Convention de Berne.

### Description :

Taille : 7 cm de long et 35 cm d'envergure.  
Poids : 20 à 30 grammes  
Appendice nasal en forme de fer à cheval, pelage gris brun à roussâtre.  
S'enveloppe dans ses ailes au repos

### Biologie

Le Grand Rhinolophe hiberne d'octobre à avril, souvent en colonies, parfois composées de plusieurs dizaines d'individus, groupés en essaim.

Les accouplements ont lieu en automne et la naissance de l'unique petit en juin-juillet. Les colonies de reproduction ne sont fréquentées que par des femelles, les mâles étant tenus à l'écart.

### Technique de chasse et alimentation

Les animaux chassent en vol ou à l'affût, suspendus à une branche morte. Les proies sont repérées grâce à un système sonar très performant et sont attrapés en vol ou au sol. Parmi les mets favoris du Grand Rhinolophe, citons les papillons, les bousiers, les hannetons ou encore les tipules.

### Habitats fréquentés

Les cavités souterraines naturelles ou artificielles fraîches d'assez grande superficie seront préférentiellement utilisées en hiver.

En période de reproduction, les Grands Rhinolophes recherchent les bâtiments (combles assez vastes) ou les cavités souterraines chaudes.

Territoires de chasse : bois caducifoliés, prairies bocagères pâturées, pelouses naturelles.

### Menaces

- Dérangement des animaux en hibernation (pouvant entraîner la mort) ;
- fermeture des accès aux gîtes de reproduction ;
- modification des habitats d'alimentation (régression des haies et des pâtures) ;
- disparition des proies (pesticides, retournement annuel des parcelles, vermifuges bovins rémanents) ;
- rupture des corridors de déplacements.



## Que faire d'un puits d'aération ?

De nombreux puits d'aération ont été créés lors de l'exploitation des carrières. Désormais à l'abandon, elles gardent néanmoins une fonction importante. Elles offrent un passage aux chauves-souris mais participent également aux caractéristiques climatiques des cavités. Tout comblement peut induire des conséquences importantes sur les conditions climatiques et sur la présence des chauves-souris. Toutefois, ces ouvertures peuvent être dangereuses en surface ou faire l'objet de dépôts illégaux d'ordure. Il est possible de conserver ces puits tout

en garantissant la sécurité publique. Des aménagements existent et il est possible pour tout propriétaire ou ayant droit souhaitant en bénéficier de souscrire un contrat Natura 2000. L'intégralité du coût des travaux pourra alors lui être remboursée. Chaque cas mérite une attention particulière, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner pas à pas dans ces démarches (conseils techniques, montage et suivi administratif du dossier).



Puits d'aération © Virginie Barret

# Préservons notre patrimoine naturel !



## La LPO mène l'enquête

C'est avec le soutien de l'Union européenne et du Ministère de l'Environnement (DREAL Poitou-Charentes) que le service Étude du Patrimoine Naturel de la LPO s'est lancé dans un programme d'étude et de protection des chauves-souris dans les pays Savinois et Saintonge Romane. L'objectif est de garantir l'avenir des espèces qui fréquentent les sites Natura 2000 des carrières de Fief de Foye et de Saint-Savinien. Après avoir passé l'hiver dans les cavités souterraines, Grands et Petits Rhinolophes, Grands Murins, Murins à oreilles échancrées et Barbastelles se dispersent pour installer leurs colonies de reproduction dans des bâtiments ou des cavités souterraines.

S'éloignent-ils des sites hivernaux ? Quels habitats de chasse utilisent-ils ? Ont-ils des voies de déplacement traditionnelles ? Voilà quelques-unes des questions auxquelles les experts de la LPO tentent de répondre pour proposer les mesures de conservations adaptées.



Prospection en milieu bâti © Chloé Dépré



Petit Rhinolophe © Elisa Daviaud

Une enquête par porte-à-porte s'est notamment déroulée d'avril à juillet 2013 à proximité du site Natura 2000. Près de 100 nouveaux gîtes et seize nouvelles colonies de reproduction ont ainsi pu être découverts. Nous remercions l'ensemble des propriétaires interviewés pour l'accueil et le temps que vous nous avez accordé. Vos différentes réponses nous ont été d'une aide précieuse.

Le programme se poursuit en 2014 et une restitution publique sera proposée en 2015.

**Contact : Virginie BARRET - virginie.barret@lpo.fr - 05 46 82 12 34**

**Pour plus d'informations :**

<http://chiro17.n2000.fr/>

<http://www.natura2000.fr/>

<http://www.lpo.fr/>

<http://www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/>

Directeur de publication : Michel Métais, Coordination, rédaction : Virginie Barret, Philippe Jourde. Cette lettre d'information est éditée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux dans le cadre de sa mission déléguée du service de l'État comme structure animatrice du DOCOB du site "Carrière du Fief de Foye". Crédits photos : Philippe Jourde. Photo de couverture : Miniopère de Schreibers  
Réalisation, maquette : Fabien Ratelet - Service Editions LPO © 2013 ED1410003FR - Imprimé par Imprimerie Lagarde - 17 Saujon - Imprim'Vert



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ